

#### Direction des Ressources Humaines Sous-Direction des Carrières

Bureau des carrières techniques

# EXAMEN PROFESSIONNEL POUR L'ACCES AU GRADE DE TECHNICIEN SUPERIEUR EN CHEF (F/H)

ORGANISE A PARTIR DU 23 MAI 2022

(30 postes au maximum à pourvoir)

## RAPPORT DU JURY

- 1. Présentation de l'examen professionnel de TSC
  - Cadre réglementaire
  - Nature des épreuves
- 2. Composition du jury
- 3. Examen professionnel de TS en chef Session 2022
  - **❖** Candidatures
  - Épreuve écrite d'admissibilité
  - Épreuve orale d'admission
  - Admission
- 4. L'examen professionnel TSC 2022, en chiffres
- 5. Exemples de questions posées par les membres du jury

## 1. <u>Présentation de l'examen professionnel de TS Principal</u>

En préambule et pour rappel,

Outre les missions particulières qui sont dévolues aux technicien·nes supérieur·es d'administrations parisiennes en fonction de leur spécialité, les technicien·nes supérieur·es en chef, qui constituent le troisième grade de ce corps (cf. art. 2, délibération 2012 DRH 14), peuvent exercer des fonctions correspondant à une expertise ou des responsabilités particulières.

#### \* Cadre réglementaire

Délibération 2012 DRH 14 des 19 et 20 mars 2012 modifiée fixant le statut particulier du corps des techniciens supérieurs d'administrations parisiennes

« Article 1 : Le corps des techniciens supérieurs d'administrations parisiennes, classé dans la catégorie B prévue par l'article 5 de la loi du 26 janvier 1984 susvisée, est régi par les dispositions du décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État, du décret n° 2008-836 du 22 août 2008 fixant l'échelonnement indiciaire des corps et des emplois communs aux administrations de l'État et de ses établissements publics ou afférent à plusieurs corps de fonctionnaires de l'État et de ses établissements publics (cf. Délibération 2016 DRH 48 des 13, 14 et 15 juin 2016), ainsi que par celles de la présente délibération.

Ce corps comporte les trois grades suivants :

- technicien supérieur;
- technicien supérieur principal;
- technicien supérieur en chef.

Ces grades correspondent respectivement aux premier, deuxième et troisième grades mentionnés par le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 précité. (cf. Délibération 2016 DRH 48 des 13, 14 et 15 juin 2016). »

L'examen professionnel d'accès au troisième grade est organisé dans les conditions prévues par la délibération 2016 DRH 48 des 13, 14 et 15 juin 2016 modifiée portant dispositions statutaires communes à divers corps d'administrations parisiennes de catégorie B – (Article 25-II).

Pouvaient faire acte de candidature les fonctionnaires justifiant d'au moins 1 an dans le 5ème échelon du deuxième grade et justifiant d'au moins 3 années de services effectifs dans un corps ou cadre d'emplois de catégorie B ou de même niveau au 31/12/2022.

La délibération 2021 DRH 51 du 22 novembre 2021 fixe la nature des épreuves, des modalités et des programmes des examens professionnels d'accès aux grades de « principal » et de « en chef » du corps des techniciens supérieurs des administrations parisiennes

#### Nature des épreuves

ADMISSIBILITÉ Épreuve écrite	Coef.	ADMISSION Épreuve orale	Durée	Coef.
■ <b>Dossier</b> de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle (RAEP).  Il s'agit de relater les diverses expériences professionnelles et de présenter les acquis concernant les compétences, connaissances et aptitudes.	1	■ Entretien avec le jury  Une présentation du dossier est faite par le candidat pendant 5 à 6 min maxi, suivi d'un entretien avec le jury.	20 min	3

#### Épreuve de dossier de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle (RAEP)

L'épreuve d'admissibilité consiste en l'examen du dossier de reconnaissance des acquis de l'expérience professionnelle établi par le (la) candidat(e). Le jury examine le dossier, constitué exclusivement des informations figurant sur le formulaire remis par l'administration lors de l'inscription, qu'il note en fonction des connaissances et de l'expérience acquise par le (la) candidat(e) durant son parcours professionnel. (Coefficient:1)

#### Entretien avec le jury sur le fondement du dossier remis par le (la) candidat(e).

La présentation par le (la) candidat(e) de ce dossier, d'une durée de 5 à 6 minutes maximum, sera suivie d'une libre conversation avec le jury permettant d'apprécier l'expérience professionnelle du (de la) candidat(e), ses qualités de réflexion et d'expression, ainsi que ses motivations et ses capacités à encadrer et à appréhender son environnement professionnel. Le jury pourra également demander au candidat de répondre à des questions de mise en situation professionnelle ou d'actualité.

(Durée totale: 20 minutes - coefficient: 3)

Il est attribué à chacune des épreuves de l'examen professionnel une note variant de 0 à 20.

Les notes inférieures à 5/20 sont éliminatoires.

Le nombre de points minimum exigé des candidat(e)s à l'épreuve écrite de l'examen professionnel pour être autorisé(e)s à participer à l'épreuve orale d'admission est fixé par le jury.

Nul (le) ne peut être déclaré(e) définitivement admis(e) s'il (elle) n'a obtenu un total de points minimum fixé par le jury.

Le jury arrête la liste des candidat(e)s admis(es), classé(e)s par ordre de mérite, suivant le nombre de points obtenus par chacun(e) d'eux (d'elles).

Si plusieurs candidat(e)s réunissent le même nombre de points, la priorité est accordée à celle ou celui qui a obtenu la meilleure note à l'épreuve orale.

## 2. Composition du jury

M. Emeric LABEDAN <i>Président du jury</i>	Conseiller municipal de la commune de Conflans-Sainte-Honorine
Mme Stéphanie EMIRIAN	Conseillère municipale déléguée à la Qualité de vie au travail De la Ville de Bois-Colombes
M. Reynald GILLERON	Ingénieur et Architecte divisionnaire d'administrations parisiennes Directeur général adjoint des services en charge de l'espace public à la Mairie du 16 <sup>ème</sup> arrondissement de Paris à la Direction de la Démocratie, des Citoyen.ne.s et des Territoires
Mme Valentine DURIX	Ingénieure et architecte divisionnaire d'administrations parisiennes Cheffe d'arrondissement et cheffe du centre de maintenance et d'approvisionnement à la Direction de la Voirie et des Déplacements
M. Brice DUBOIS Président suppléant	Attaché principal d'administrations parisiennes Adjoint au chef du bureau des carrières techniques à la Direction des ressources humaines
Mme Barbara LEFORT	Ingénieure et architecte divisionnaire d'administrations parisiennes Adjointe au chef de la division du Bois de Boulogne à la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement

Les fonctions de secrétaire de jury ont été exercées par Sandra FERREIRA, secrétaire administrative de classe exceptionnelle, adjointe au responsable de la section des cadres techniques (Direction des Ressources Humaines, Bureau des carrières - Section des Cadres techniques).

## 3. Examen professionnel de TS en chef – Session 2022

#### Pour mémoire, en 2021:

- Nombre de postes ouverts : 30.
- 47 candidatures retenues (27 hommes / 20 femmes) (45 en 2020)
- Nombre de candidats admissibles : 30 (15 hommes / 15 femmes)
- Nombre de candidats admis : 18 (8 hommes / 10 femmes)

#### Examen professionnel TSC 2022,

Les candidats pouvaient s'inscrire jusqu'au vendredi 24 juin 2022 en adressant leur dossier par voie postale ou par voie dématérialisée sur l'adresse <u>drh-sct-exampro@paris.fr</u>.

- Nombre de postes ouverts : **30**
- Nombre de dossiers RAEP déposés : 43
- Nombre de candidatures retenues : **42** (28 hommes / 14 femmes)
- Nombre de dossiers refusés : 1
  - Motifs : ne répondaient pas aux conditions requises pour passer l'examen professionnel.

#### Bépartition par spécialité des candidats admis à concourir :

EP TSC 2022	εΡ TSC 2021	
SPECIALITES	Nbre de candidatures retenues	Nbre de candidatures retenues
Constructions et Bâtiment	12	16
Environnement	2	2
Génie climatique	1	0
Génie urbain	11	12
Informatique	9	7
Laboratoires	1	3
Multimédia	2	4
Prévention des risques professionnels	3	2
Études paysagères	1	0
Déplacements		7
Total général	42	47

Construction et bâtiment et génie urbain sont les spécialités les plus représentés (environ 55% des dossiers). Parmi les 10 spécialités du corps des TS, une seule n'est pas représentée en 2022 : il s'agit de la spécialité « déplacements ».

#### 🔖 Répartition par directions des candidats admis à concourir :

DIRECTIONS	Nbre de candidatures retenues
DAC	2
DCPA	10
DEVE	3
DFA	1
DFPE	1
DLH	4
DPE	2
DPMP	1
DSIN	6
DSOL	1
DSP	1
DU	2
DVD	7
EDB	1
Total général	42

Parmi les 42 candidats admis à concourir :

- 13 candidats ont passé l'examen professionnel en 2021
- 29se sont inscrits pour la première fois

**Préparation à l'examen professionnel 2022** – Formation à destination des agents de la Ville de Paris **Contenu de la formation :** Une conférence d'ouverture ; un accompagnement sur le dossier RAEP ; un stage d'expression orale ; des mises en situation devant un jury fictif.

- Nombre d'agents inscrits à la formation : 23
- Nombre d'agents inscrits à l'examen professionnel 2022 après avoir suivi la préparation : **20** (13 hommes / 7 femmes)
  - Concernant les agents ayant suivi la préparation non-inscrits à l'examen professionnel : 3 ne se sont pas inscrits.

Dont Nombre d'agents ayant passé l'examen professionnel en 2021 : 4

## Épreuve écrite d'admissibilité

L'épreuve écrite d'admissibilité consistait en l'examen du dossier des reconnaissances des acquis de l'expérience professionnelle (RAEP) établi par le la candidat.e.

Le jury a donc examiné le dossier, constitué exclusivement des informations figurant sur le formulaire remis par l'administration lors de l'inscription, qu'il note en fonction des connaissances et de l'expérience acquise par le (la) candidat(e) durant son parcours professionnel. (Coefficient:1)

Il est attribué à cette épreuve une note variant de 0 à 20.

Les notes inférieures à 5/20 sont éliminatoires.

#### • Évaluation des RAEP

Pour chaque candidat, les membres du jury ont évalué les critères suivants :

- Parcours du candidat (Noté sur 5 points): expérience professionnelle: degré d'exposition, niveau de technicité, diversité du parcours, expérience d'encadrement
- Formation (Noté sur 2 points): professionnelle et continue
- Les acquis de l'expérience professionnelle (Noté sur 6 points) : qualités rédactionnelles, intérêt des compétences acquises pour l'agent et pour l'administration
- Présentation d'une réalisation professionnelle (Noté sur 7 points): qualités rédactionnelles, intérêt du projet professionnel, importance par rapport aux objectifs fixés.

L'ensemble de ces critères donnant une note sur 20.

#### Note moyenne des candidats à l'épreuve d'admissibilité

ÉPREUVE	Note min	Note max	Moyenne
ADMISSIBILITÉ	3	17,5	12,61

37 RAEP ont une note supérieure à 10.

Candidats éliminés présentant une note < 5 : 1.

#### Concernant l'admissibilité,

Le nombre de points minimum exigé des candidat(e)s à l'épreuve écrite de l'examen professionnel pour être autorisé(e)s à participer à l'épreuve orale d'admission est fixé par le jury.

Nul (le) ne peut être déclaré(e) définitivement admis(e) s'il (elle) n'a obtenu un total de points minimum fixé par le jury.

La réunion d'admissibilité s'est tenue le mercredi 6 septembre 2022.

Après délibération, les membres du jury ont fixé le seuil d'admission à 11 sur 20, déclarant ainsi admissibles 32 candidats.

• Candidats admissible ayant une note > 11 = 32 (19 hommes / 13 femmes), dont 17 ont suivi la préparation à l'examen professionnel.

Les candidats ayant obtenu une note en deçà du seuil d'admissibilité sont déclarés éliminés.

Candidats non admissibles présentant une moyenne < 11 = 10.</li>

#### **❖** APPRECATIONS DES MEMBRES DU JURY

De manière générale,

Certains candidats ayant été pénalisés par une présentation trop télégraphique ou sommaire de leur parcours professionnel, le jury rappel que cette partie du dossier de reconnaissance des acquis par l'expérience professionnelle vise à évaluer le niveau d'exposition et de technicité auxquels le candidat a exercé ses fonctions. L'objectif est de mesurer son aptitude à évoluer, et l'intérêt de cette évolution pour l'administration. Sans être trop littéral dans leur rédaction, il est recommandé aux candidats de soigner cette partie sur laquelle ils peuvent s'appuyer pour adopter une présentation plus analytique et moins strictement descriptive de la partie présentant les acquis de l'expérience professionnelle.

Les formations suivies et mises en avant par les candidats sont souvent anciennes et sur des champs de compétences peu variés, alors que seront plus valorisées un ensemble permettant de démontrer la curiosité des candidats, et leur investissement pour élargir leur champ de compétences, ou à combler des faiblesses qu'ils auraient su identifier.

La présentation des acquis de l'expérience professionnelle doit permettre aux candidats de démontrer leur capacité d'analyse et de synthèse. Les deux biais évoqués pour les deux parties précédentes conduisent en général les candidats concernés à adopter un mode de présentation trop chronologique et linéaire, ne permettant pas de valoriser l'intérêt des compétences acquises pour l'administration.

Les membres du jury n'ont pas toujours trouvé dans les présentations de réalisation professionnelle choisies par les candidats l'effort d'analyse critique sur les résultats obtenus. Il est attendu un rappeler des objectifs du projet présenté, ainsi que l'évaluation des résultats.

Lorsque les objectifs ne sont pas pleinement atteints, il est attendu des candidats d'en expliquer les causes qu'ils ont pu identifier, pour démontrer leur capacité à progresser comme à accompagner leurs équipes.

Dans certaines présentations de réalisation professionnelle, il a été, par ailleurs, parfois difficile de distinguer l'apport personnel du candidat à cette réalisation.

Il a été identifié par le jury que certains candidats qui s'étaient déjà présentés l'année précédente ont exposé le même dossier. Au-delà de l'erreur que peut représenter cette pratique puisqu'en toute logique ce dossier ne leur avait pas suffit à être admis, le jury rappelle qu'il est important que les candidats montrent qu'ils se sont interrogés sur les raisons de cet échec et ont su s'investir pour progresser. Leur RAEP doit ainsi être en cohérence avec cette démarche et ne peut rester identique.

## Épreuve orale d'admission

En préambule, il est noté au rapport du jury que :

Madame Barbara LEFORT a été empêchée et n'a pas pu assurer la fonction de membre du jury lors de l'épreuve orale d'admission.

L'épreuve orale d'admission consiste en un entretien avec le jury sur le fondement du dossier remis par le (la) candidat(e).

La présentation par le (la) candidat(e) de ce dossier, d'une durée de 5 à 6 minutes maximum, sera suivie d'une libre conversation avec le jury permettant d'apprécier l'expérience professionnelle du (de la) candidat(e), ses qualités de réflexion et d'expression, ainsi que ses motivations et ses capacités à encadrer et à appréhender son environnement professionnel. Le jury pourra également demander au candidat de répondre à des questions de mise en situation professionnelle ou d'actualité. (Durée totale: 20 minutes - coefficient : 3)

Il est attribué à cette épreuve une note variant de 0 à 20.

Les notes inférieures à 5/20 sont éliminatoires.

#### • Évaluation de l'épreuve orale d'admission

Pour chaque candidat, les membres du jury ont apprécié et évalué lors de l'entretien, les critères suivants, décomposés comme suit autour de 5 axes :

1. La présentation du candidat, capacité d'expression, clarté des propos

- 2. Compétences techniques acquises notamment par l'expérience
- 3. Ouverture d'esprit, connaissance de la ville, connaissance de son environnement
- 4. Appétence en management, qualité relationnelle
- 5. Motivation et engagement

Chacun évalué selon les mentions suivantes: « Très bien » « Bien » « Faible » ou « Trop faible ». Il appartenait au membre de jury d'apprécier au vu de la prestation du candidat la mention qu'il convenait d'attribuer pour chaque axe en indiquant une croix (X).

Afin de fixer une note sur 20, le barème suivant a été appliqué par les membres du jury :

- Majorité d'appréciations « Faible » ou « Trop faible » ; note globale inférieure à 10
- Majorité de « Bien » et « Très bien », note globale supérieure à 10

La note est ensuite attribuée en fonction de la répartition « Très bien » « Bien » « Faible » ou « Trop faible » (Pas de ½ point).

#### • Note moyenne des candidats à l'épreuve orale d'admission

- 32 candidats ont été convoqués à l'épreuve orale d'admission.
- 31 se sont présentés (soit un désistement).

ÉPREUVE ORALE D'ADMISSION	Note min	Note max	Moyenne
	4	18	10,90

Candidats éliminés présentant une note < 5:1.

#### **❖** APPRECATIONS DES MEMBRES DU JURY

Les membres du jury soulignent le manque de préparation de l'épreuve orale de la part des candidats en dehors de leur présentation.

Ainsi, si globalement la présentation faite par les candidats a été jugée satisfaisante par le jury, ils n'ont pas su suffisamment valoriser les compétences acquises, lesquelles n'avaient globalement déjà pas été suffisamment mises en avant dans les dossiers à l'épreuve d'admissibilité.

Au-delà, il est attendu des candidats qu'ils préparent leur épreuve orale pour savoir répondre aux interrogations qui leur sont posées sur les connaissances générales attendues d'un technicien supérieur, tant dans le champ général (statut du fonctionnaire, déontologie, fonctionnement de la ville et de ses instances délibérantes, budget, commande publique), que dans les aptitudes managériales.

Le jury souligne l'apparente trop faible curiosité dans candidats sur l'actualité de la ville, trop peu de candidats ayant été en mesure de répondre à ses questions sur les missions et enjeux de leur direction en regard des projets de la mandature en particulier.

Ce constat dessert les candidats quant à l'évaluation de leur motivation et réel engagement qui sont des critères importants dans l'évaluation.

Au vu de ce constat, le jury rappelle que si la démarche d'inscription à un examen professionnel est en soit positive, ce dernier doit être préparé. Le travail personnel nécessité par cette préparation doit permettre aux candidats d'être plus à l'aise lors de l'épreuve orale

de l'examen, et sera quoiqu'il en soit bénéfique aux techniciens supérieurs que sont ces candidats dans l'exercice de leurs missions.

#### \* Admission

Pour rappel, l'admission des candidats est prononcée sur la base du résultat obtenu en additionnant les notes des épreuves écrite et orale, affectées de leur coefficient respectif.

#### Épreuve écrite d'admissibilité

Dossier de Reconnaissance des Acquis de l'Expérience Professionnelle (coef. 1)

#### Épreuve orale d'admission

Entretien avec le jury

## Note moyenne des candidats déclarés admissibles aux deux épreuves

(coef. 3)

,		Note max	Moyenne
ÉPREUVES EP TSP 2022	5,75	17,38	11,74

Nul (le) ne peut être déclaré(e) définitivement admis(e) s'il (elle) n'a obtenu un total de points minimum fixé par le jury.

Le jury arrête la liste des candidat(e)s admis(es), classé(e)s par ordre de mérite, suivant le nombre de points obtenus par chacun(e) d'eux (d'elles).

Si plusieurs candidat(e)s réunissent le même nombre de points, la priorité est accordée à celle ou celui qui a obtenu la meilleure note à l'épreuve orale.

La réunion d'admission s'est tenue le **mercredi 5 octobre 2022** après l'épreuve orale du dernier candidat admissible.

Après délibération, les membres du jury ont fixé le seuil d'admission à 11 sur 20, déclarant ainsi admis 18 candidats.

• Candidats déclarés admis ayant une note > 11 = 18 (10 hommes / 8 femmes) dont 13 ont suivi la préparation à l'examen professionnel et ayant pu préparer l'épreuve orale en bénéficiant de jury fictifs mis en place par le bureau de la formation.

Les candidats ayant obtenu une note en deçà du seuil d'admission sont déclarés non admis.

• Candidats non admis présentant une moyenne aux deux épreuves < 11 = 14. Le premier candidat non admis a obtenu la note de 9,88.

Enfin, les membres du jury ont proposé aux candidats déclarés admissibles et ayant échoué à l'examen professionnel de TS en chef, un temps de débriefing d'une dizaine de minutes, portant sur l'épreuve orale d'admission et sur le RAEP.

Il s'est agi de permettre à ces candidats de prendre connaissance des observations et appréciations des membres du jury sur leurs points forts et faibles ayant déterminé leur notation, dans l'objectif qu'ils puissent en tirer des enseignements dans le cas où ils souhaiteraient se représenter au prochain examen professionnel.

Ce temps s'est tenu le mercredi 9 novembre 2022, en distanciel, via skype entreprise.

## 4. L'examen professionnel de TS en chef, en chiffres

#### ❖ Par genre:

Genre	Inscrits	Admissibles	Admis
Femmes	14	13	8
Hommes	28	19	10
Total général	42	32	18

## Par spécialités :

SPECIALITES	Inscrits	Admissibles	Admis
Constructions et Bâtiment	12	10	7
Environnement	2	2	1
Génie climatique	1	1	0
Génie urbain	11	9	4
Informatique	9	5	1
Laboratoires	1	1	1
Multimédia	2		
Prévention des risques professionnels	3	3	3
Études paysagères	1	1	1
Total général	42	32	18

## ❖ Par directions:

DIRECTIONS	Inscrits	Admissibles	Admis
DAC	2	1	0
DCPA	10	8	5
DEVE	3	3	2
DFA	1	1	1
DFPE	1	1	1
DLH	4	4	3
DPE	2	2	1
DPMP	1	1	1
DSIN	6	3	0
DSOL	1	0	0
DSP	1	1	1
DU	2	1	1
DVD	7	6	2
EDB	1	0	0
Total général	42	32	18

## 5. Exemples de questions posées par le jury à l'épreuve orale

Pourriez-vous définir le terme « donneur d'ordre »?

Connaissez-vous les différents acteurs de l'acte de construction?

Que pensez-vous du projet « baignade en Seine »? La Seine est-elle « baignable » et si oui, l'est-elle en tout temps?

Pourriez-vous nous parler du plan « ParisPluie »?

Pourriez-vous nous évoquez les grands projets de votre direction?

Connaissez-vous la démarche municipale appelée « Embellir votre quartier » ? Qu'est-ce que cette démarche a de spécifique ?

Pourriez-vous nous citer les grandes étapes d'un projet de construction?

Connaissez-vous le taux d'accessibilité à la Ville de Paris?

Quelle est la différence entre « maitre d'ouvrage » et « maitre d'œuvre »?

Dans quel cas, la section locale d'architecture est maître d'ouvrage?

Quel est le rôle du maître d'ouvrage?

Est que l'on peut être maître d'ouvrage et maitre d'œuvre?

Pourriez-vous nous définir une opération simple d'une opération complexe?

Pourriez-vous nous indiquer ce qu'est la maintenance préventive?

Quels sont les points de vérification mis en place dans les tunnels?

Quels sont les risques majeurs liés à la gestion du périphérique?

Qui utilise le plus l'application « Dans ma rue »?

Connaissez-vous le dispositif « Rue aux écoles » - qu'est-ce que vous en pensez?

Qu'est-ce qui va permettre qu'une conduite de changement aboutisse avec succès?

Le dispositif « Manifeste pour l'esthétique parisien » - comment il s'est construit?

Pourriez-vous citer quelques projets liés au prochain Jeux Olympiques?

Que fait Paris en matière de Biodiversité?

À quoi fait-on se réfère-t-on quand on parle de « résilience » pour une ville ?

Pourriez-vous citer quelques actions particulières mises en œuvre par la Ville de Paris dans le domaine climatique?

Comment sont financés les projets à la Ville de Paris?

Que pensez-vous de la réforme du stationnement mis en place à la Ville de Paris?

Quelles sont les mesures mises en place à la Ville de Paris pour lutter contre la pollution?

Que sont les cours oasis?

Peut-on développer le transport fluvial et atteindre l'objectif de rendre la Seine baignable?

Quelle mesure la Ville de Paris a pris pour rendre la culture plus accessible au plus grand nombre?

Faudrait-il ouvrir les musées à Paris, 7 jours sur 7 comme le font d'autres villes d'Europe?

Quelle est l'autorité qui instruit les permis de construire?

Quelles sont les étapes d'un projet informatique?

Comment gérer les cyber-attaques? Pensez-vous que la Ville de Paris est bien protégée?

Qu'est-ce que l'open-data?

Pourriez-vous nous citer un projet phare dans le domaine de la résilience informatique?

Résilience informatique et résilience urbaine : quelle(s) différence(s)?

Les systèmes informatiques sont-ils robustes face à tous les risques?

Pourriez-vous nous parler du plan de transformation numérique de la Ville de Paris?

Pourriez-vous nous indiquer ce que signifie le cycle de vie d'une application numérique?

Qui est responsable si des données sont diffusées à tort?

Connaissez-vous des applications utilisées par les parisiens?

Que pensez-vous du développement des pistes cyclables à Paris?

Qu'est ce qui est mis en place pour la propreté à la Paris?

Pourriez-vous nous citer quelques exemples d'actions mises en œuvre par la Ville de Paris en matière de lutte contre le réchauffement climatique ?

Quels sont les enjeux en matière de ventilation à la Ville de Paris?

Quelles sont les actions mises en œuvre pour contribuer à la sobriété énergétique?

Avez-vous entendu parler de la ville du quart d'heure?

Pourriez-vous nous indiquer la différence entre le document unique et le plan de prévention?

Est-ce que le plan de prévention s'applique aux agents de la Ville de Paris ou uniquement aux entreprises qui interviennent dans le cadre d'un marché public?

Est-ce que les risques psychosociaux sociaux sont pris en compte dans le document unique?

Connaissez-vous le taux d'accident à la Ville de Paris?

Quelle est la politique de la Maire de Paris en matière de logement?

Loi SRU: qu'est-ce que c'est?

Les policiers municipaux ne sont pas armés – Quel est votre point de vue?

Quels sont les enjeux pour Paris en matière de réseau d'assainissement?

Quelles actions la Ville de Paris mène pour impliquer les citoyens sur les questions environnementales?

Le plan ventilation : Pourquoi s'est-il mis en place à la Ville de Paris?

Le plan de sobriété énergétique : quelles incidences pour la Ville de Paris ? Quelles mesures récentes ont été mises en place par la Ville de Paris ?

Comment peut-on réduire la consommation électrique et de gaz?

Comment la Ville de Paris choisit-elle les prestataires avec qui elle souhaite travailler?

Quel est le statut de l'entité « Eau de Paris »?

Qu'est-ce qu'une gestion en régie?

Avez-vous déjà encadré une équipe? Vous pensez en être capable? Pourquoi?

Quelles sont les grandes missions d'un manager?

Comment a-t-on des résultats avec son équipe?

Vous êtes encadrant, un des membres de votre équipe revient de sa pause déjeuner en état d'ébriété - Que faites-vous ?

C'est quoi « être un bon manager »?

Avez-vous des exemples concrets de prise de décision dans le cadre de votre métier?

Vous êtes responsable d'atelier et un de vos agents ne porte pas ses équipements de protection individuelle : que faites-vous ?

Quelles sont les qualités d'un bon manager?

Quelles sont les missions d'un manager?

Vous êtes face à un membre de votre équipe qui est récalcitrant par rapport à un projet qui doit être mené par votre service : que faites-vous ?

De quels leviers disposez-vous pour récompenser un agent méritant?

Un de vos agents n'est pas autonome et ne rend pas le travail que vous lui demandez : quels sont vos leviers ?

Demain, suite à la réussite de votre examen professionnel, votre chef vous confie la mise en œuvre d'un nouveau projet : Comment vous vous y prenez ? Quel outil vous mettez en place ?

Pour vous, qu'est qu'un bon chef de projet?

Un des membres de votre équipe ne respecte pas les règles de confidentialités – Qu'est-ce que vous faites ?

Quel est votre mode de management?

Pourriez-vous nous évoquer un conflit que vous avez été amené à gérer dans le cadre de vos fonctions d'encadrant?

De quels leviers disposez-vous pour motiver votre équipe?

Est-ce que vous voyez encadrer une équipe? Et qu'est ce qui ferait de vous un bon manager?

En quoi il est important de connaitre les points forts et les points faibles de vos collaborateurs?

Dans votre équipe, un de vos agents arrive systématiquement en retard – Que faites-vous?

Si vous prenez un poste avec du management : comment vous réalisez votre prise de poste ? Sur quel levier vous allez appuyer ?

Quel type de manager seriez-vous?

Quel lien faites-vous entre la fonction de manager et la gestion de public difficile?

Comment gérez-vous des situations conflictuelles?

Comment faites-vous pour suivre l'activité de votre équipe?

Un des membres de votre équipe tient des propos sexistes – Que faites-vous?

Qu'avez-vous retenu de vos expériences en tant que manager?

Quand on délègue : Comment on fait pour contrôler ?

Citez les différents types de management.

Que pensez-vous de l'extension du télétravail à la Ville de Paris?

Est-ce que le télétravail n'isole pas?

Si vous managez une équipe qui est partiellement en télétravail : comment la manageriez-vous ?

La mise en place du télétravail : Bonne ou mauvaise chose ?

Quels sont les avantages et les inconvénients du télétravail?

Pourriez-vous nous parler du budget de la Ville de Paris?

Comment est construit le budget de la Ville de Paris?

Qui vote le budget de la Ville de Paris?

D'où proviennent les recettes budgétaires? Connaissez-vous le budget de votre direction? Quelles sont les recettes qui alimentent le budget d'investissement? Quel est l'impôt qui sert de recette? C'est quoi le budget participatif? Quelles sont les principales ressources du budget de la Ville de Paris? Comment est élu le Maire de Paris? Et par qui? Oui sont les conseillers de Paris? Est-ce le Mairie d'arrondissement qui décide de projets au niveau local? Pourriez-vous nous citer les grands principes du service public? Qui exerce le service public? Qui réalise les missions de service public? Est-ce qu'une entreprise privée peut exercer une mission de service public? Quelles sont les évolutions récentes du statut de la fonction publique? Le principe de Laïcité: qu'évoque-t-il pour vous? S'agit-il uniquement d'une valeur morale ou est ce qu'il est encadré par une règle de droit? Le principe de laïcité se traduit-il de la même façon pour un fonctionnaire et un usager? Pourriez-vous nous citez quelques droits et obligations du fonctionnaire? Un agent qui ne remplit pas ses devoirs : que risque-t-il? Est-ce que la Ville de Paris sanctionne suffisamment? Est-ce qu'un fonctionnaire a le droit de cumuler plusieurs emplois? Pourriez-vous nous définir le terme « droit de retrait »? Dans quels cas le fonctionnaire a le devoir de ne pas obéir à son supérieur hiérarchique?

En cas de « droit de retrait », quelle instance mène une enquête pour déterminer le danger?

Élections professionnelles : quels vont être les principaux changements?

La loi de transformation de la fonction publique : pourriez-vous nous en parler et nous citer quelques évolutions apportées par celle-ci ?

Quels impacts pour les fonctionnaires suite à la mise en œuvre de la loi de transformation de la fonction publique?

Les fonctionnaires ont-ils trop de congés?

Quels sont les droits et obligations du fonctionnaire?

Quel texte (document) encadre les droits et devoirs des fonctionnaires?

Est-ce que le code du travail s'applique aux fonctionnaires?

Que pensez-vous des recrutements par voie de contrat? Et pourquoi la Ville de Paris a recours à ce type de recrutement?

La rupture conventionnelle – Est-ce que cela est appliquée à la Ville de Paris?

Votre responsabilité en tant qu'encadrant est-elle engagée dans le cas où un membre de votre équipe qui ne porte pas ses EPI se blesse ?

Est-ce que l'on peut sanctionner un agent qui ne porte pas ses EPI?

Quelles sont les instances qui gèrent l'organisation du travail à la Ville de Paris?

Les instances de la Ville de Paris vont-elles faire l'objet d'une évolution prochainement?

Le droit de retrait : est-ce à la libre appréciation de l'agent ? Dans quel cas l'agent peut s'y référer ?

Pourriez-vous nous indiquez le nombre d'agents à la Ville de Paris?

Les procédures disciplinaires : comment sont-elles mises en œuvre?

Est-ce qu'il y a une évolution des instances représentatives à la Ville de Paris?

Qu'est-ce que c'est un chef d'exploitation?

Quel est l'objectif de l'entretien professionnel?

Est-ce que les éboueurs ont le droit de demander des étrennes et de vendre des calendriers?

Est-ce que la Ville de Paris a un statut particulier?

Quelle est la durée du temps de travail à la Ville de Paris?

C'est quoi un abandon de poste? Et existe-t-il une sanction?

Vous pensez qu'on mesure assez l'efficacité des formations dispensées par la Ville de Paris?

Quel est le rôle du secrétariat général?

À quoi sert le compte-rendu d'activité hebdomadaire (CRA)?

Pourriez-vous nous parler des grands principes de la commande publique?

De quels moyens disposez-vous pour agir en cas de malfaçon?

Quels sont les enjeux de la commande publique?

L'allotissement : est-il un enjeu ou une stratégie dans le cadre des marchés publiques ?

Quels sont les seuils appliqués dans le cadre de la commande publique?

Comment finance-t-on un service rendu au public? Est-ce que le prix est égal au prix de revient?

Vous pilotez des chantiers dans le cadre de marchés publics. Un prestataire vous demande de réévaluer les prix à la hausse du marché – Comment vous répondez à cette demande ?

Vous êtes en contact avec une entreprise lors de la conception d'un ouvrage dans le cadre d'une procédure encadrée par un marché public – Pouvez-vous acceptez son invitation à déjeuner?

Le loi MOP s'applique-t-elle toujours?

Quel texte encadre les marchés publics?

Comment envisagez-vous la suite de votre carrière?

Qu'est-ce qui vous plait le plus dans votre métier?

Comment vous voyez votre progression de carrière?